

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-842551-normandie-debat-sur-un-4e-parc-eolien-en-mer-n-avons-evite-aucune-question>

Normandie. Débat sur un 4e parc éolien en mer : "Nous n'avons évité aucune question"

12 février 2020 à 18:37



Francis Beaucire est le président de la Commission Particulière du Débat Public sur un 4e parc éolien en mer de Normandie.

Quel est le bilan de ces trois premiers mois du débat public, débuté le 15 novembre 2019 ?

"Nous avons clôturé samedi 8 février la phase 1 nommée "parcours des connaissances" avec des réunions dans toute la Normandie. Chaque rendez-vous avait son thème en rapport avec les conséquences de l'éolien en mer : la pêche, le patrimoine, l'environnement... Mais nous n'avons pour autant évité aucune question.

A chaque réunion, il y avait au moins 80 à 100 personnes dans la salle, sans compter [l'affluence numérique](#). C'est loin d'être ridicule ! Nous savons désormais sur quoi travailler."

Quels ont été les principaux points de débat de ces premiers rendez-vous ?

"Il y a d'abord l'épineux sujet des zones de pêche. Elles deviennent aujourd'hui des peaux de chagrin, comme nous avons pu l'entendre au cours des débats. Les pêcheurs sont aujourd'hui très remontés par l'accumulation des projets industriels en mer et le Brexit, et se posent de nombreuses questions, notamment sur les autorisations de pêcher dans les parcs. Nous allons rédiger des fiches pour exprimer clairement la situation actuelle.

Ensuite, l'impact écologique pendant les travaux et en phase de fonctionnement. Enfin, le mix énergétique de l'Etat, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la place qu'y tient l'éolien off-shore. Nous avons encore du travail pour affiner le partage des connaissances auprès du public et continuer les débats dans les meilleures conditions.

La population est très défiante face au débat public, car elle a l'impression que tout est déjà décidé. Comment répondez-vous à cette idée ?

"Ce n'est pas mon premier débat public et cette problématique n'est pas spécifique à l'éolien en mer. Jean-Pierre Tiffon, mon prédécesseur à la tête de la Commission, avait pris l'habitude de commencer les débats par des exemples d'avancées grâce aux débats de la CNPD : les retraits et les modifications de projets existent ! Quant à nous, membres de la CPDP, nous sommes tous bénévoles. Nous mettons nos avis de côté - ce qui n'est pas toujours facile ! - et nous recueillons ceux des autres. La suite, ce sera à l'État de trancher."

Les pêcheurs sont fermement opposés à un 4e parc éolien en mer normande, faute de retour d'expérience convaincant, et estiment que ce débat vient trop tôt. Comprenez-vous cet argument ?

"Les retours d'expériences constituent le gros point faible de notre débat. Nous n'avons pas encore de parc éolien en mer de Normandie, mais il en existe déjà en mer du Nord. Même si toutes les mers sont différentes, nous allons trouver, traduire et synthétiser les premiers retours.

Le Comité Régional des Pêcheurs a menacé de quitter le débat : nous voulons le retenir, parce qu'ils sont très importants pour la suite des discussions. Les voir partir serait pour nous un échec. Mais le Comité Régional des Pêcheurs est un corps intermédiaire qui ne représente pas chacun des pêcheurs. Toutes

les personnes aux avis constructifs sont invitées à participer à la phase 2, où nous allons détecter des zones de moindre impact."

Quelle est la suite du programme du débat public ?

"La phase 2 verra l'organisation d'ateliers et de réunions cartographie jusqu'à la mi-avril. Enfin, la troisième phase durera un mois, du 15 avril au 15 mai, lors de réunions locales avec les nouveaux élus. Nous rendrons notre copie deux mois après la clôture du débat. L'Etat tranchera trois mois après. De notre côté, nous avons la volonté d'abord de venir expliquer notre rapport, puis la décision de l'Etat. Restituer ce débat auprès des citoyens est une étape nécessaire."